

Observatoire de la formation

29^{ème} promotion de moniteurs de sport

A retenir

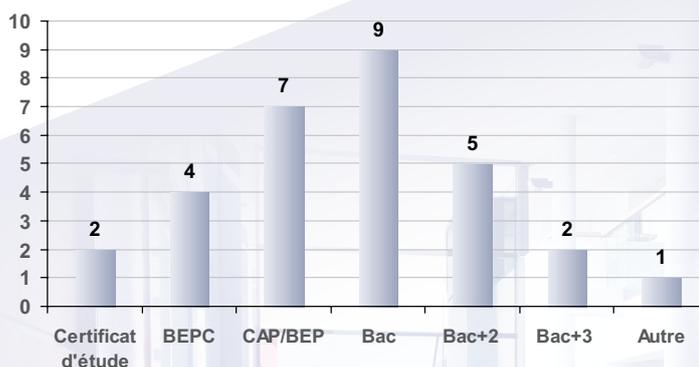
- La 29^{ème} promotion de moniteurs de sport compte 30 élèves qui ont débuté leur formation le 12 novembre pour une durée de 8 mois. Leur moyenne d'âge est de 33 ans. Cette formation diplômante se déroule essentiellement au CREPS de Vichy.

Graphique 1 : Structure par sexe – Effectifs

A la différence des deux dernières promotions de moniteurs de sport, la 29^{ème} promotion comprend du personnel féminin. En effet, ce groupe est majoritairement composé d'hommes, avec vingt-sept agents, mais compte également trois femmes.



Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu - Effectifs



Les niveaux de diplômes varient du certificat d'étude à la licence. Les élèves sont principalement bacheliers (17), mais nous comptons parmi eux huit diplômés de l'enseignement supérieur. Sept agents possèdent un CAP/BEP, quatre agents sont titulaires du BEPC et deux élèves détiennent leur certificat d'étude. Une personne déclare un autre diplôme.

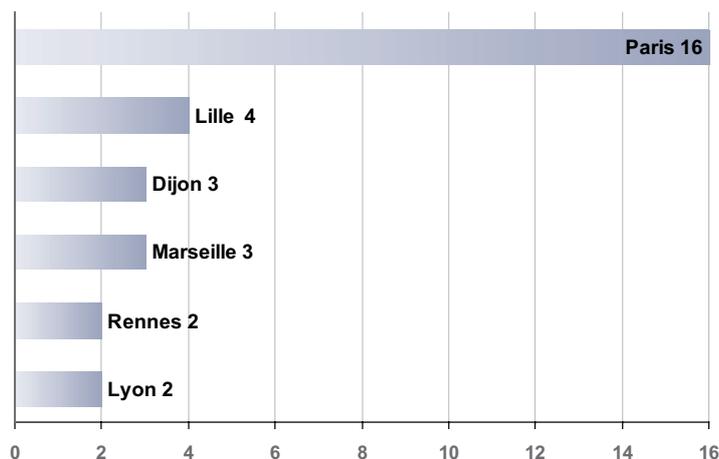
Les spécialités des diplômes sont aussi diverses que les niveaux. Concernant les plus récurrentes, sept élèves sont diplômés en « gestion, comptabilité, commerce », cinq personnes sont issues des « STAPS » et cinq autres de la filière « technique ».

Par ailleurs, seuls cinq membres de la promotion sont titulaires d'au moins un diplôme sportif : cinq diplômes d'état et deux diplômes fédéraux. Nous trouvons les BEES football, rugby et HACUMESE, le BEESAN, et le BPJEPS¹ concernant les diplômes d'état. Puis, nous trouvons le DEUST² métier du sport, le diplôme d'instructeur fédéral ainsi qu'un certificat de qualifications professionnelles mention taekwondo pour les diplômes fédéraux.

¹ BEES : Brevet d'état d'éducateur sportif ; BEESAN : Brevet d'état d'éducateur sportif des activités de la natation ; BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ; HACUMESE : haltérophilie, culturisme, musculation éducative, sportive et d'entretien ;

² DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

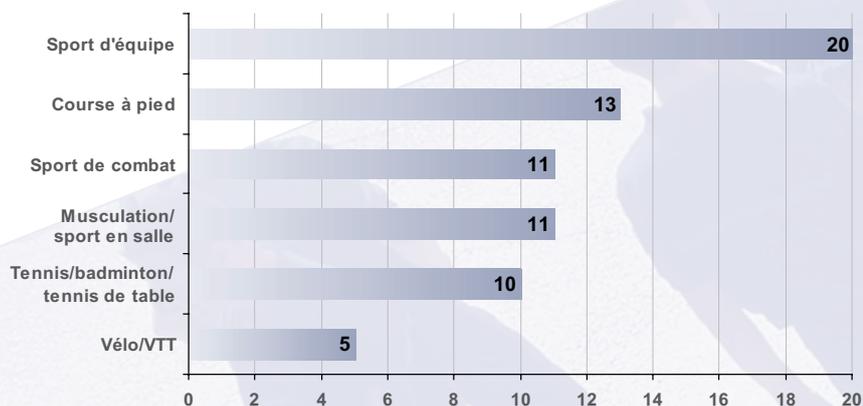
Graphique 3 : DI d'origine – Effectifs



Depuis les cinq dernières promotions, les élèves moniteurs de sport sont majoritairement originaires de la région parisienne. La 29^{ème} promotion ne déroge pas à cette tendance avec seize élèves qui déclarent en provenir. Loin derrière, se classe en second rang la DI de Lille avec quatre représentants.

Les DI de Dijon et Marseille comptent chacune trois personnes. Les régions de Rennes et Lyon sont toutes deux représentées par deux élèves. Quatre directions interrégionales ne sont pas citées : Bordeaux, la MOM, Strasbourg et Toulouse.

Graphique 4 : Activités sportives pratiquées – Citations



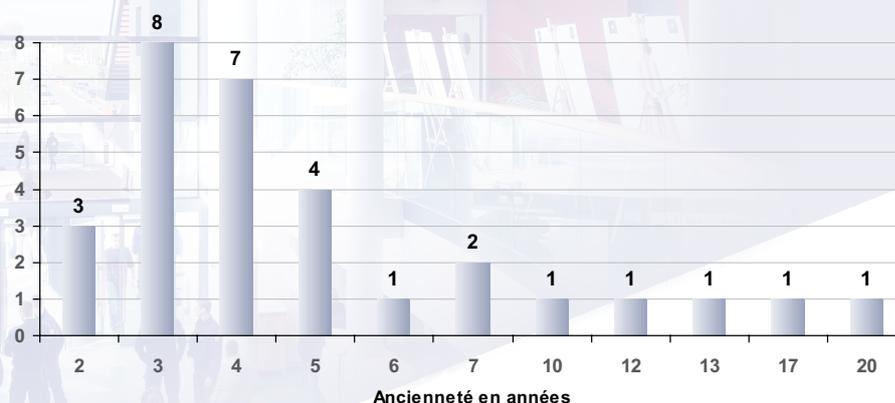
L'ensemble des élèves déclare pratiquer au moins une activité sportive : dix-neuf personnes exercent au moins trois activités, six personnes pratiquent deux activités et cinq élèves déclarent une seule activité sportive.

De manière globale, ce sont les sports d'équipes qui sont le plus largement cités (20 citations). Ils comprennent le football, le rugby, le basket-ball, le volley-ball et le handball.

Vient en deuxième position la course à pied, pratiquée par treize élèves. Les « sports de combat » et la « musculation/sport en salle » sont exercés par onze élèves. Dix personnes déclarent pratiquer un sport de raquette (tennis, tennis de table, badminton) et cinq élèves le vélo/VTT.

Parmi les soixante-neuf activités déclarées, vingt-neuf sont pratiquées en compétition et trente-trois de manière régulière. La quasi-totalité des élèves mène donc une vie sportive active.

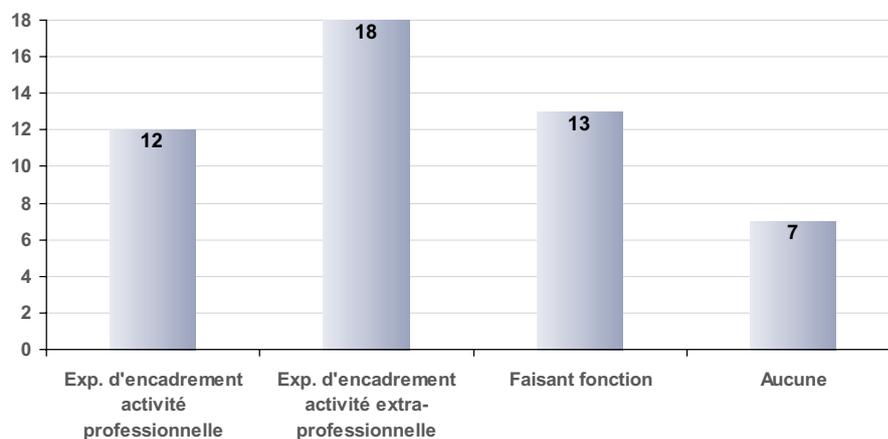
Graphique 5 : Ancienneté dans l'Administration Pénitentiaire - Effectifs



L'ancienneté dans l'administration pénitentiaire des futurs moniteurs de sport s'échelonne de 2 ans à 20 ans. L'ancienneté moyenne du groupe est de 5,7 ans, ce qui ne varie pas ou peu en comparaison des promotions précédentes.

L'ancienneté moyenne dans le dernier grade est de 3,3 ans et les élèves ont en moyenne 1,6 établissements pénitentiaires à leur actif.

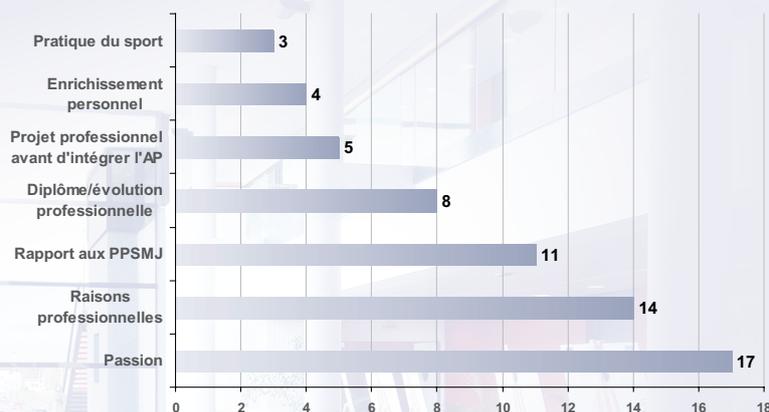
Graphique 6 : Expériences d'encadrement – Effectifs



L'évolution professionnelle que visent les élèves implique de nouvelles responsabilités, notamment liées à l'encadrement. Douze d'entre eux ont d'ailleurs déjà assumé de telles responsabilités dans le cadre d'une activité professionnelle : quatre comme éducateur sportif, deux comme moniteur de techniques professionnelles, deux en tant que responsable d'un groupe d'enfants, d'adolescents et/ou de jeunes adultes, un agent en tant que formateur, un autre comme moniteur de techniques d'intervention. Un élève a été chef d'une équipe commerciale.

Par ailleurs, au cours de leur carrière dans l'administration pénitentiaire, treize professionnels ont déjà occupé le poste de moniteur de sport en tant que « faisant fonction ». Douze d'entre eux occupaient ce poste à temps complet et un agent secondait le moniteur de sport de l'établissement. La durée de cette expérience varie de 1 mois à 50 mois et plus selon les élèves. En moyenne ils ont assumé ces fonctions durant 16 mois.

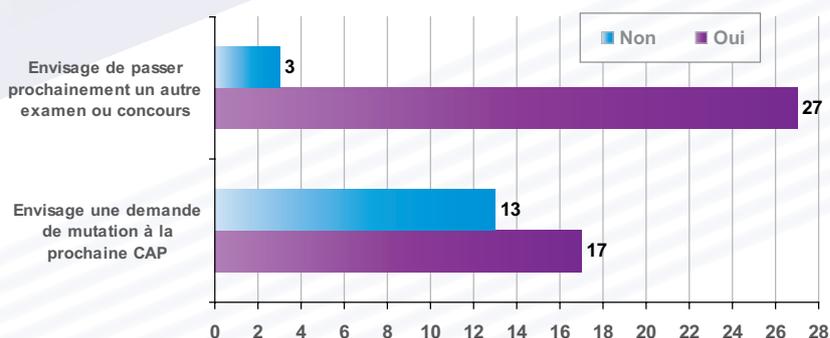
Graphique 7 : Motivations à devenir moniteur de sport - Citations



Les motivations à intégrer cette formation évoluent peu d'une promotion à l'autre. Ainsi, la passion du sport est toujours largement citée par les élèves avec, ici, dix-sept citations. A quatorze reprises les agents ont évoqué des « raisons professionnelles » relatives au poste, telles que l'attrait pour les nouvelles fonctions, l'attrait pour l'encadrement, l'autonomie professionnelle, etc.

Onze professionnels déclarent être attirés par le nouveau rapport que cette fonction induit avec la population carcérale. Ils souhaitent ici aider à la réinsertion des détenus, leur transmettre les valeurs portées par le sport. L'obtention d'un diplôme, ainsi que l'évolution professionnelle qu'il permettrait, est source de motivation pour huit élèves.

Graphique 8 : Perspectives d'évolution professionnelle – Effectifs



A court et moyen termes, les perspectives d'évolution professionnelle citées par les agents sont essentiellement orientées vers la recherche d'une mobilité géographique.

Bien que seulement huit élèves déclarent ne pas être satisfaits de leur lieu d'affectation, ils sont treize à envisager de demander une nouvelle mutation à la prochaine CAP.

Par contre, les agents sont très peu nombreux à souhaiter passer un autre concours. Seulement trois d'entre eux ont déclaré y penser. Les concours envisagés sont ceux de la police nationale, de lieutenant pénitentiaire, de 1^{er} surveillant pénitentiaire et des ERIS. Il est également cité le diplôme d'escalade ainsi que le BAFD (brevet d'aptitude à la fonction de directeur).

NOVEMBRE 2013

29^{ème} promotion de moniteurs de sport

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Philippe POTTIER - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)



Enap
École nationale
d'administration
pénitentiaire